



SE MOBILISER ENSEMBLE POUR FAVORISER LES USAGES DE LA RIVIÈRE

L'eau est la première énergie renouvelable. En France, elle représente 12% du mix énergétique. Sur la rivière d'Ain et ses affluents, les aménagements hydroélectriques d'EDF produisent chaque année 750 millions de kWh. De quoi assurer la consommation annuelle de 140 000 foyers.

En concertation avec les collectivités, les représentants de la pêche et les services de l'Etat, les équipes d'EDF se mobilisent pour trouver les compromis les plus durables entre protection de l'environnement, production d'hydroélectricité et les différents usages de la rivière.

Soucieux de votre sécurité, EDF vous recommande d'adopter les règles de prudence qui s'imposent à proximité de ses ouvrages et des cours d'eau, et vous souhaite une belle saison de pêche !

www.edf.fr



Imprimeur
depuis 40 ans

OFFSET
NUMÉRIQUE
GRAND FORMAT

Conception et impression de tous types de documents administratifs et commerciaux

NOUVEAU Atelier numérique : grand format, bache, banderole, adhésif,...

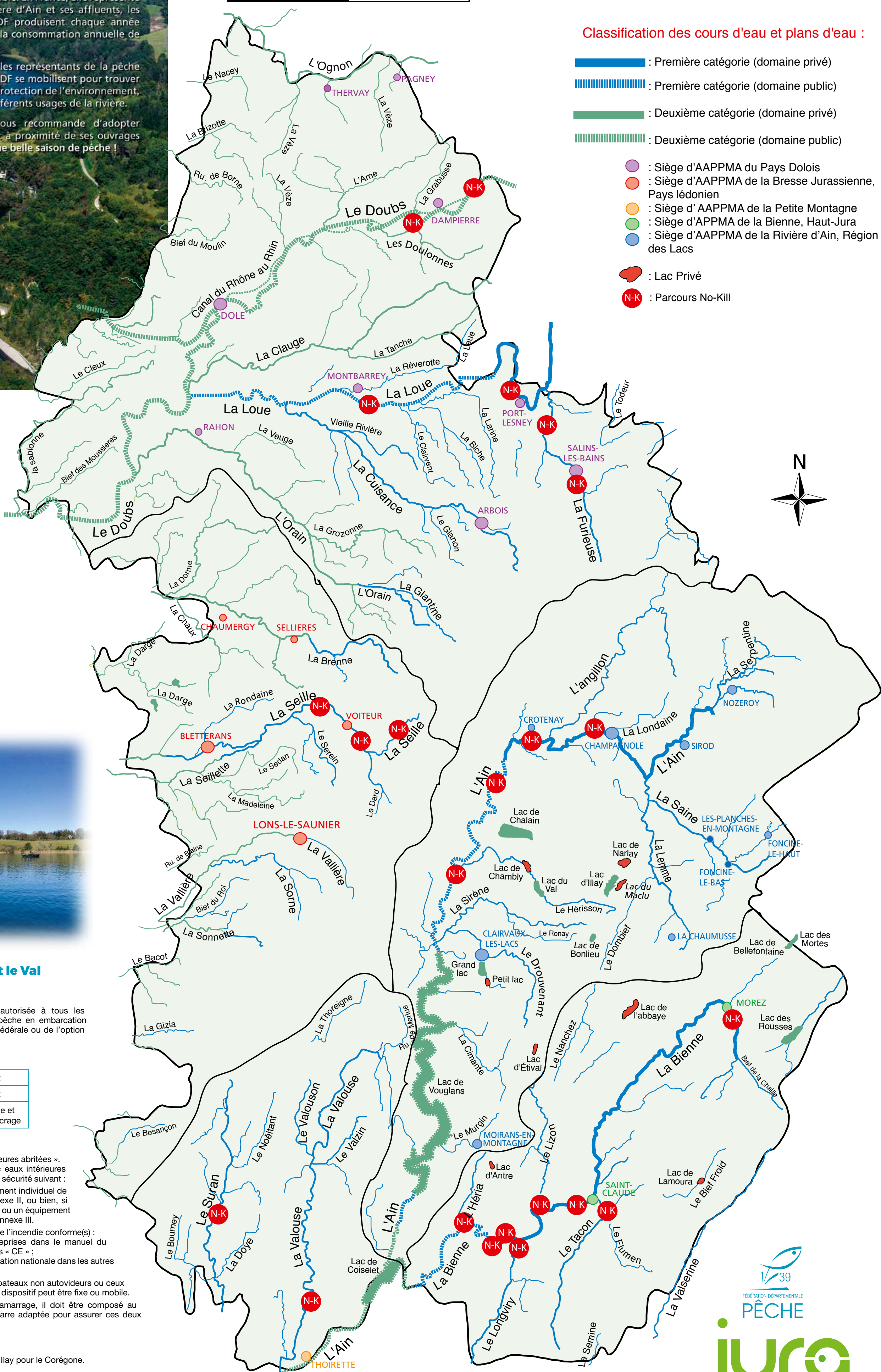
39000 LONS LE SAUNIER - Tél. 03 84 86 14 14



Du lundi au jeudi :
08h30 à 12h00
et de 13h30 à 19h00
Vendredi et samedi :
08h30 à 19h00 NON STOP

Zac de Chateaufarine • 7b Chemin des 4 Journaux
Tél. 09 83 70 56 40 • www.universpeche25.fr

0 20 Km



Classification des cours d'eau et plans d'eau :

: Première catégorie (domaine privé)

: Première catégorie (domaine public)

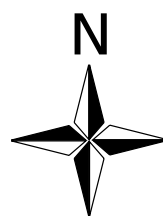
: Deuxième catégorie (domaine privé)

: Deuxième catégorie (domaine public)

- : Siège d'AAPPMA du Pays Dolois
- : Siège d'AAPPMA de la Bresse Jurassienne, Pays lédonien
- : Siège d'AAPPMA de la Petite Montagne
- : Siège d'AAPPMA de la Bienne, Haut-Jura
- : Siège d'AAPPMA de la Rivière d'Ain, Région des Lacs

: Lac Privé

: Parcours No-Kill



Lac de Chalain, Ilay et le Val

Géré par la Fédération

2^{ème} catégorie domaine privé (pêche du bord autorisée à tous les détenteurs d'une carte d'AAPPMA jurassienne, pêche en embarcation et float tube autorisée aux détenteurs de l'option fédérale ou de l'option pêche en embarcation).

Navigation :

Lac de Chalain	Moteur électrique uniquement
Lac d'Ilay	Moteur électrique uniquement
Lac du Val	Tous moteur interdit (thermique et électrique y compris pour l'ancrage)

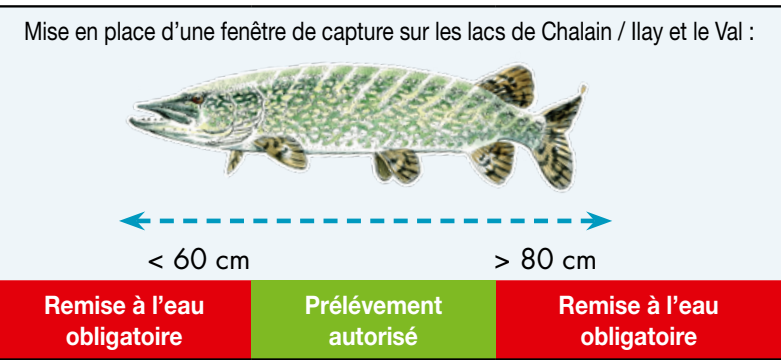
Pour rappel :

Matériel d'armement et de sécurité en « eaux intérieures abritées ».
Les bateaux naviguant sur les eaux classées en « eaux intérieures abritées » embarquant le matériel d'armement et de sécurité suivant :

- Pour chaque personne embarquée, un équipement individuel de flottabilité conforme aux dispositions de l'annexe II, ou bien, si elle est portée effectivement, une combinaison ou un équipement de protection conforme aux dispositions de l'annexe III.
- Un ou plusieurs moyens mobiles de lutte contre l'incendie conforme(s) :
 - aux préconisations du fabricant qui sont reprises dans le manuel du propriétaire dans le cas des bateaux marqués « CE » ;
 - ou aux exigences applicables de la réglementation nationale dans les autres cas.
- Un dispositif d'assèchement manuel pour les bateaux non autoviduels ou ceux comportant au moins un espace habitable. Ce dispositif peut être fixe ou mobile.
- Un dispositif permettant le remorquage et l'amarrage, il doit être composé au minimum d'un point d'amarrage et d'une amarre adaptée pour assurer ces deux fonctions.

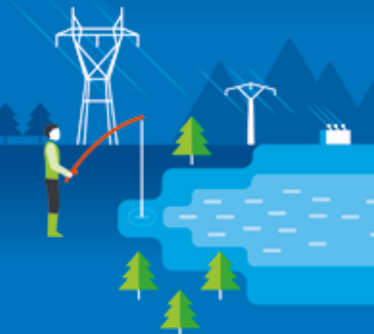
Changements 2023

Taille limite de capture abaissée à 32 cm sur le lac d'Ilay pour le Corégone.



Fédération du Jura pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

395, rue Bercaille - 39000 LONS LE SAUNIER
Tél. : 03 84 24 86 96 - www.peche-jura.com



Parcours No-Kill

Tous les parcours No-Kill sont indiqués sur la carte avec un logo, pour plus de précision ils sont disponibles sur l'application Géopêche ou sur notre site internet.

Pêchez ces conseils sans modération

MATÉRIELS CONCERNÉS

- Canne à pêche en fibre de carbone
- Ligne de grande longueur
- Canne à pêche ou fil de pêche s'approchant trop près des lignes, même sans contact (par ex. : lancers)

CONSIGNES À RESPECTER

- Pour connaître les zones à risque, renseignez-vous auprès de votre fédération de pêche.
- Si vous ne connaissez pas la zone de pêche, attendez qu'il fasse jour pour repérer les lieux.
- Évitez de pêcher près des lignes électriques, y compris si vous pêchez en bateau.
- Évitez tout passage avec des cannes à pêche sous les lignes électriques.
- Tenez votre canne en position horizontale lorsque vous êtes obligé de passer sous une ligne électrique.
- Ne tentez jamais de récupérer un objet accroché à une ligne.



Etangs

SEIGNEUR : Pêche des carnassiers (Black bass, brochet et perche)

Ouverture printemps 2023

► **Réglementation :**
Règlement complet et accès sur réservation uniquement (www.peche-jura.com)
Fermeture durant la reproduction du black bass (dates suivant les conditions météorologiques).
Limiter à 10 pêcheurs par jour.
No kill total et pêche aux leurres uniquement.
Hameçons simples sans ardoilles sauf frog.



GRAND BERNARDIER : Carpodrome et carnassiers

Ouvert toute l'année, tous les jours.

► **Réglementation :**
Pêche multi espèces (poissons blancs, carpe, tanche et carnassiers)
Pêche à une ligne, hameçon sans ardoille et pêche au vif interdite
No kill sauf carnassier 1 poisson/jour du 1^{er} mai au 31 janvier
Taille limite de capture : Brochet 60 cm
Sandre 50 cm



GRAND TRUGE :

Fermeture en 2023
pour vidange et assec.

Tarifs :

Je possède	Prix de la réservation	
	Seigneur	Grand Bernardier
Une carte d'AAPPMA avec option réciprocité départementale du Jura	5 €	Gratuit
Une carte d'une AAPPMA jurassienne	15 €	5 €
Une carte hors Jura	25 €	10 €

Règlement complet sur
www.peche-jura.com.



Tout manquement au règlement entrainera l'expulsion immédiate et l'interdiction aux plans d'eau.

BRICO MARCHÉ

23 B, Avenue Maillot
39 MONTMOROT LONS LE SAUNIER
Tél. 03 84 24 74 24

DÉCORATION BRICOLAGE MATÉRIAUX JARDIN ANIMALERIE



S.A.R.L. ZOOBOUTIC

Tout matériel de pêche (appâts, vif, carte de pêche,...)

Espace Chantrans - 39570 MONTMOROT
03 84 43 41 27

www.mouches-de-peche.fr

vous propose un large choix de:
sèches, nymphes, streamers,
mouches à carnassiers

